

# Les Dysphasies



## Document de synthèse

|  |    |
|--|----|
| 1) DEFINITION DE LA DYSPHASIE.....                                       | 3  |
| 2) COMPORTEMENT ET SOCIALISATION.....                                    | 12 |
| 3) PRISE EN CHARGE ET IMPLICATION DES PARENTS .....                      | 13 |
| 4) L'ENFANT DYSPHASIQUE A L'ECOLE .....                                  | 14 |
| 5) CONCLUSION .....  | 19 |
| 6) Journée Nationale des Troubles du Langage et des apprentissages ..... | 20 |
| 7) LES AUTRES DYS .....  | 21 |
| 8) Association Avenir Dysphasie Auvergne.....                            | 22 |
| 8) BIBLIOGRAPHIE .....   | 23 |

Appt. 652, Bat. 6  
2 rue de Nohanent,  
63100 Clermont Ferrand  
✉ [avenirdysphasieauvergne@wanadoo.fr](mailto:avenirdysphasieauvergne@wanadoo.fr)

# Les DYSPHASIES...

Trouble structurel, primaire et durable de l'apprentissage et du développement du langage oral.

## **DYSPHASIES..... Une pathologie du langage oral**

*"L'enfant n'acquiert pas le langage dans la passivité  
Le développement intellectuel implique la capacité croissante à parler."*

Trouble plus ou moins sévère et se présentant sous des formes diverses : paroles indistinctes, troubles de la syntaxe, expressions par mots isolés, discours plus ou moins construit, manque du mot, compréhension partielle du langage oral...

Ce trouble peut également s'accompagner de difficulté :

- d'attention
- d'abstraction (concrétude)
- de généralisation
- de perception du temps et de repères spatio-temporels
- de mémorisation
- de discrimination auditive
- de fatigabilité
- émotionnelles (anxiété, repli sur soi, agitation....)

*1 à 2 % d'enfants  
4 garçons pour 1 fille*

## 1) DEFINITION DE LA DYSPHASIE

La dysphasie est une **pathologie du langage** oral qui touche au moins 1% de la population scolaire. Le plus généralement, elle atteint des enfants sans histoire médicale particulière (l'enfant nait dysphasique), mais qui parlent mal, parlent tard, parlent « bébé » de façon durable.

Dans d'autres domaines pourtant, ils se développent bien, même si, fréquemment, les difficultés langagières s'accompagnent d'un retard psychomoteur et / ou graphique.

Ces troubles vont entraîner des difficultés langagières, des difficultés de comportement, des difficultés face à l'apprentissage du langage écrit...

Ils entendent bien, ce qu'il faut impérativement vérifier, ils sont vifs, curieux, sociables ... et semblent normalement intelligents.

**C'est pourquoi le sujet dysphasique doit être considéré d'abord dans ses potentialités particulières plutôt que dans le répertoire de ses déficits.**

La dysphasie est souvent confondue avec d'autres troubles de la fonction langagière car c'est un trouble complexe.

### N'est pas lié à un déficit sensoriel (auditif...)

Il est habituel de rencontrer des troubles de la parole et du langage chez des sujets sourds. Mais une éducation appropriée et débutée précocement permet de compenser parfois totalement le handicap. Ce n'est pas la fonction langagière qui est touchée mais l'instrument (l'oreille) qui lui est nécessaire pour qu'elle se développe. Il faut réparer l'outil ou en trouver un autre (la langue des signes par ex).

**L'enfant dysphasique n'a pas de trouble sensoriel (auditif, visuel...), même s'il présente d'apparentes difficultés de discrimination auditive.**

La dysphasie n'est pas liée à une malformation des organes phonatoires ...

### Ce n'est pas un retard de langage

Certains enfants, vers l'âge de 12 mois, vont accuser un retard pour commencer à dire plusieurs mots courants (par exemple: papa, maman). Par la suite, l'évolution du vocabulaire est lente...

Pourtant il semble bien comprendre tout ce qu'on lui dit et réagit vite à nos demandes. À tous les autres points de vue, il se développe selon les normes et il communique bien..

**Pour les enfants qui ont un retard simple du langage (à différencier de la Dysphasie) :**

- les mécanismes d'acquisition du langage démarrent plus tard;
- les diverses étapes du développement du langage durent plus longtemps;
- l'évolution générale du langage est lente mais normale dans les stades de développement, sans troubles majeurs de l'organisation du langage;
- Les fonctions cognitives comme la mémoire, la perception, l'attention, le raisonnement et l'organisation spatio-temporelle sont dans les limites de l'âge chronologique, ou légèrement inférieur.

### Quelques grandes étapes sur la route du langage

*A noter qu'il ne s'agit que d'un ordre d'idées car d'autres facteurs entrent en considération comme par exemple la langue par elle-même ou des langues multiples !*

*Il ne s'agit pas d'imposer des délais ou des objectifs à l'enfant ou de vous inquiéter à outrance si le calendrier n'est pas respecté !*

∅ 4 mois : Appels, gazouillis et pleurs se diversifient, en apprenant à les distinguer, montrez à bébé que vous le comprenez.

∅ 6 mois : Roucoulements, rires, gloussements, regards vous prouvent qu'il comprend certaines choses.

∅ 9 mois : apparition du babillage : mamama, papapa, tatata, etc... Bébé essaie d'imiter son entourage: il exerce ses muscles. Il fait non de la tête, "bravo" avec ses mains, tape sur ses jouets... C'est un autre langage mais, sans aucun doute, cela en est un aussi.

∅ 12 mois : Les premiers mots : il faut l'encourager ! Considérez votre enfant comme un interlocuteur à part entière. Il comprend beaucoup plus de mots qu'il n'en utilise.

∅ 18 mois : Il juxtapose 2 ou 3 mots pour exprimer ses idées : on peut l'aider et le stimuler en lui proposant, mais sans lui imposer, des phrases en rapport avec la situation.

∅ 2 ans : Les phrases sont mieux construites. Le vocabulaire s'enrichit. L'enfant prend conscience de son « moi » : il se nomme par son prénom ou en disant "moi". Il emploie des adjectifs, des verbes conjugués ou non.

∅ 3 ans : Votre enfant dit «je », il commence à utiliser des mots abstraits, des pronoms, des prépositions, etc...

Il comprend le langage de ses activités habituelles. Eventuellement, l'école est pour lui source d'expériences inconnues et de nouvelles découvertes linguistiques.

∅ 4 ans : Le langage est constitué. Il comprend ce qu'on lui dit et s'exprime de façon correcte.

Le retard de langage est une évolution plus lente de l'acquisition de la langue, mais normale du point de vue des stades de développement. C'est par exemple le cas d'un enfant de 7 ans dont le niveau de vocabulaire et le niveau syntaxique correspondent à celui d'un enfant de 5 ans. Selon la gravité des troubles, la parole et le langage de ces enfants se normalisent entre 7 et 10 ans soit spontanément soit à l'aide d'une rééducation orthophonique spécifique (toujours préférable car elle permet de réduire plus rapidement le déficit).

Selon la métaphore qui fait du langage une construction avec un cadre et un contenu, on peut attribuer la dysphasie à l'atteinte du **cadre linguistique** et le retard simple à l'atteinte du **contenu**.

Le retard de langage constitue un simple décalage chronologique des acquisitions.

Le retard de langage est un trouble fonctionnel, **la dysphasie est un trouble structurel**.

C'est une perturbation développementale du langage : il s'agit de prendre en compte les déficits spécifiques, le reste des capacités de l'organisme et la réponse de l'entourage : ces éléments ne peuvent être isolés car ils sont en interaction.

Les troubles du langage chez l'enfant dysphasique s'accompagnent la plupart du temps d'autres carences du développement, que l'on peut parfois (mais pas toujours) mettre en relation avec un déficit commun de nature plus général.

## Ce n'est pas un simple trouble articulaire

La parole est l'aspect mécanique, uniquement moteur du langage. Un simple trouble articulaire (un zozotement, un chuintement) ne présume en rien d'une quelconque difficulté de la structure du langage.

## Ce n'est pas un trouble de l'intelligence

Les enfants dysphasiques ont des fonctions intellectuelles tout à fait normales, un QI Performance comparable à celui des autres enfants de leur âge, pour peu que l'examineur utilise des tests ne faisant pas appel au langage.

L'enfant retardé mental présente aussi des troubles de la parole et du langage dont les caractéristiques sont, de manière accentuée, celles des retards simples décrits précédemment. Mais ces troubles ne sont qu'un des facteurs du déficit de l'ensemble des fonctions mentales (mémoire, raisonnement, perception, organisation spatio-temporelle).

**L'enfant dysphasique peut ne pas trouver ses mots mais être parfaitement capable de résoudre une opération** ou de développer (sauf cas rares) une lecture efficace dans le temps, après rééducation orthophonique.

## Ce n'est pas un trouble du comportement

Le trouble du langage peut coexister avec d'importantes perturbations psychoaffectives : extra ou introversion, manie, dépression, hyperactivité, anxiété, émotivité, démotivation. Ces manifestations peuvent toucher la fonction langagière mais leurs caractéristiques ne sont pas celles d'une personnalité pathologique. **Les enfants dysphasiques cherchent le plus souvent à communiquer par tous les moyens à leur disposition**, à l'inverse des enfants autistes, par ex.

**Les enfants dysphasiques paraissent agités, peu attentifs, instables, agressifs ...ce qui est la preuve d'un mal-être réactionnel à une situation d'échec qui s'installe.**

## La dysphasie, c'est ...

Un trouble grave et durable du développement de la structure du langage qui se manifeste par trois types de dissociations :

- ∅ entre les compétences langagières et les autres compétences intellectuelles
- ∅ entre les capacités de compréhension et celles d'expression
- ∅ entre le lexique et la syntaxe

## Comment effectuer le diagnostic ?

Diagnostic pluridisciplinaire et différentiel (par élimination), posé dès l'âge de 6 ans.

(La prise en charge quant' à elle doit démarrer beaucoup plus tôt et le plus précocement possible)

Le diagnostic se fait sur l'aspect significatif du déficit verbal (pour cela, on aura besoin de bilans orthophoniques) mais aussi selon des critères d'exclusion tels:

- ∅ qu'une surdité ou qu'un déficit sensoriel
- ∅ qu'un trouble envahissant du développement (par exemple l'autisme infantile)
- ∅ qu'un retard mental
- ∅ qu'un "retard simple" de la parole et du langage
- ∅ qu'une autre anomalie comme l'épilepsie

*Remarque : un enfant sourd peut être dysphasique.*

En résumé, les troubles dysphasiques sont un ensemble de syndromes qui auront comme caractéristiques communes :

- ∅ de toucher le domaine linguistique
- ∅ d'être durables
- ∅ de ne pas être explicables par une cause évidente

*Remarque : on ne connaît pas encore l'origine exacte de ce trouble spécifique du langage.*

Il s'agit de repérer non des retards mais des **caractéristiques déviantes**.

C'est l'analyse simultanée de tous les aspects du langage dans un même acte de parole qui nous révèle l'existence des déviances.

Il est tout à fait indispensable de faire une analyse du langage spontané, produit dans des situations authentiques d'interaction en milieu naturel. Dans cette analyse, il faut donner toute son importance à tous les niveaux de communication non verbale et à l'aspect pragmatique du langage, c'est-à-dire à l'usage de la langue.

Pour une prise de parole réussie, il faut maîtriser :

- ∅ la compréhension de l'enjeu d'une situation (ex : en quoi cela est intéressant pour moi, quelles sont les attitudes attendues ?)
- ∅ la réalisation d'une tâche langagière (ex : expliquer le fonctionnement d'un objet à un camarade) et donc le choix d'une conduite discursive adaptée (expliquer, ce n'est pas raconter)
- ∅ la transmission d'un sens.

**Or, les enfants dysphasiques ont beaucoup de mal à intégrer les règles sociales qui structurent la prise de parole.** Ils sont souvent hors sujet et ont des difficultés à exprimer spontanément les choses et ne font que répondre aux questions posées.

Ils parlent en phrases courtes et maladroitement, en style « télégraphique » omettant les pronoms, les mots de liaison, utilisant les verbes à l'infinitif comme des substantifs ...

### **Certains troubles sont-ils associés ou constituants de la dysphasie ?**

Ils touchent :

- ∅ le *plan cognitif* (fonctions symboliques non linguistiques, construction d'image mentale, mémoire, structure spatio-temporelle)
- ∅ le *plan perceptif* (mauvaise discrimination auditive pour certaines fréquences conversationnelles)
- ∅ le *plan psychomoteur* (latéralisation, praxies : les praxies sont des fonctions cognitives élaborées qui permettent la gestion de tous les gestes volontaires, finalisés).
- ∅ le *plan comportemental* (attention, hyperactivité, troubles des relations affectives, organisation de la personnalité).

Ces troubles ne sont pas nécessairement présents ensemble et systématiquement.

### **Qui pose le diagnostic ?**

Diagnostic pluridisciplinaire et différentiel (par élimination)

Si le dépistage peut être fait par les familles, les enseignants, le diagnostic ne peut être posé qu'après une **évaluation relativement lourde et technique** pratiquée, soit par des neuropsychologues ou psychologues cognitivistes, soit par des orthophonistes initiées, soit par quelques équipes hospitalières de pédopsychiatrie ou de rééducation fonctionnelle (centre référent). Dans le meilleur des cas, c'est une **équipe pluridisciplinaire** (voir centre référent des troubles du langage, Page 7).

**Le psychologue** conduit une évaluation psychométrique. Le résultat indiquera une dissociation entre les items verbaux et les items performance supérieure à 20 points et le quotient intellectuel sera supérieur à 70 (QI Performance à distinguer du QI Langage).

**L'orthophoniste** conduit un bilan concernant les troubles du langage complété par d'autres informations (babillage, mise en place du langage, mode de communication).

**Le neuro-psychologue** conduit un examen extra-linguistique (troubles visuo-spatiaux, troubles moteurs, troubles praxiques).

Un bilan de mémoire est pratiqué systématiquement (capacités à court et à long terme) car les aspects mnésiques entrent constamment en jeu dans les activités d'apprentissage du langage.

**Sont pratiqués également :**

- ∅ Tests de l'audition (audiogramme, PEA...),
- ∅ IRM (Imagerie par Résonance Magnétique)
- ∅ EEG (Électro-EncéphaloGrame)

Des tests génétiques, visuels ainsi qu'un bilan de psychomotricité peuvent également être pratiqués. La gravité de l'atteinte et son aspect sont infiniment variables d'un enfant à l'autre et parfois chez un même enfant au cours de son évolution.

La dysphasie ne touche pas le langage de façon homogène : des tests sont utilisés pour évaluer l'écart de performance par rapport à la moyenne et pour observer qualitativement les domaines altérés.

L'analyse du langage spontané complète le bilan traditionnel : elle constitue un modèle de description du fonctionnement actuel de l'enfant et la source principale d'information qui permet de prendre des décisions en ce qui concerne les contenus et les stratégies de l'intervention.

## Centre Référent pour le diagnostic des enfants et adolescents porteurs de troubles du langage

Objectifs :

- Présenter un plateau de consultation multidisciplinaire, permettant une évaluation multidisciplinaire afin de porter un diagnostic précis et d'orienter ainsi la prise en charge rééducative et le mode d'intégration scolaire.
- Assurer le suivi et la coordination des soins qui seront réalisés en ville pour la plupart des enfants, en mettant en place un travail en réseau avec les partenaires extérieurs.
- Participer à la formation des professionnels de santé sur ce domaine par différents moyens : formation continue, publications et participations à des congrès, participation dans la formation initiale des étudiants en médecine...
- Présenter une activité de recherche par l'élaboration et la participation à des protocoles de recherche clinique et d'évaluations concernant les troubles psycho affectifs associés, les outils diagnostic, les techniques de rééducation, et l'imagerie cérébrale.
- Développer un rôle de conseil vis-à-vis des équipes éducatives, des équipes impliquées dans le domaine médico-social ou d'autres équipes soignantes.
- Enfin travailler en partenariat avec les différentes structures déjà existantes.

### Centre référent du Langage (Unité d'Evaluation des Troubles du Développement) Région Auvergne

([http://www.inpes.sante.fr/index.asp?page=CFESBases/troubles\\_langage/recherche\\_centres.asp](http://www.inpes.sante.fr/index.asp?page=CFESBases/troubles_langage/recherche_centres.asp))

#### CHRU

Responsable : Dr J. Geneste

#### Service de psychopathologie de l'enfant

BP 69

63003 Clermont Ferrand Cedex 1

☎ 04 73 75 19 50 / 04 73 75 19 52

✉ [uetd@chu-clermontferrand.fr](mailto:uetd@chu-clermontferrand.fr)

### Dysphasie ou dysphasies?:

Il est important de classer les symptômes et d'identifier le profil de l'enfant.

On distingue (Mazeau) les **dysphasies réceptives** rares (surdit  verbale et trouble de discrimination phonologique), les **dysphasies expressives** les plus fr quentes (dysphasie phonologico-syntaxique avec ou sans manque du mot, et dysphasie phonologique) et les **dysphasies globales / mixtes** (touchant l'ensemble des voies langagi res).

Il existe des classifications plus ciblées qui peut permettre de mieux expliquer aux parents les troubles de leur enfant et de leur donner des conseils de vie.

L'analyse détaillée des difficultés et des ressources de l'enfant, à la fois dans le domaine verbal mais aussi dans le domaine cognitif, affectif et de la communication en général et qui tient compte de la dynamique propre d'évolution, va déterminer la nature, le moment et le type de mesures spécifiques de prise en charge.

## Classifications:

### - La classification de l'OMS - CIM 10

" Troubles spécifiques du développement du langage et de la parole"

F80-Troubles spécifiques du développement de la parole et du langage  
F80.0-Trouble spécifique de l'acquisition de l'articulation  
F80.1-Trouble de l'acquisition du langage, de type expressif  
F80.2-Trouble de l'acquisition du langage, de type réceptif  
F80.8-Autres troubles du développement de la parole et du langage  
F80.9-Trouble du développement de la parole et du langage, sans précision  
F81-Troubles spécifiques du développement des acquisitions scolaires:  
F81.0-Trouble spécifique de la lecture  
F81.1-Trouble spécifique de l'acquisition de l'orthographe

### - La classification du DMS IV

" Déficiences du langage et de la parole "

315.10 Trouble de l'acquisition de l'arithmétique  
315.80 Trouble de l'acquisition de l'expression écrite  
315.00 Trouble de l'acquisition de la lecture. Trouble du langage et de la parole  
315.39 Trouble de l'acquisition de l'articulation  
315.31\* Trouble de l'acquisition du langage (versant expressif)  
315.31\* Trouble de l'acquisition du langage (versant réceptif)

### - La classification Misès

" Troubles des fonctions instrumentales "

6.0 Troubles de la Parole et du Langage  
6.0.0 Troubles isolés de l'articulation .  
6.0.1 Troubles du développement du langage  
6.0.10 Retard de parole  
6.0.11 Retard (simple) de langage  
6.0.12 Dysphasie  
6.0.18 Autres Troubles du Développement du Langage

## Réforme du guide barème (Décret n° 93-1216 du 4 novembre 1993)

ANNEXE  
GUIDE-BAREME POUR L'EVALUATION DES DEFICIENCES ET INCAPACITE DES PERSONNES  
HANDICAPEES

### CHAPITRE IV

#### 1. DÉFICIENCE LÉGÈRE DU LANGAGE ET DE LA PAROLE (taux : 0 à 15 p. 100).

Les symptômes sont peu gênants, l'examen est normal ou subnormal.  
Exemples



- dysorthographe et/ou dyslexie résiduelle et/ou dyscalculie, dysarthrie mineure, retard simple du langage.

2. DÉFICIENCE MOYENNE DU LANGAGE ET DE LA PAROLE ENTRAVANT LA COMMUNICATION MAIS PERMETTANT LE MAINTIEN DE L'AUTONOMIE DANS LA VIE QUOTIDIENNE (taux : 20 à 45 p. 100).

Exemples

- troubles de la mélodie, de la prosodie et des gestes accompagnant l'expression orale : (taux : 5 à 20 p. 100) ;
- association à des troubles du calcul et de la syntaxe : (taux : 10 à 40 p. 100)

3. DÉFICIENCE IMPORTANTE DU LANGAGE ET DE LA PAROLE (taux : 50 à 75 p. 100)

Les troubles de l'expression orale et/ou écrite, sont importants avec conservation relative de la compréhension.

Exemples

- dysarthries neurologiques : ces dysarthries, bien que n'atteignant que l'expression du langage, sans en altérer le contenu, peuvent rendre la parole parfois très difficilement compréhensible ;
- langage réduit à des stéréotypies ; séquelles d'anarthrie sévère.

4. DÉFICIENCE SÉVÈRE DU LANGAGE ET DE LA PAROLE (taux: 80 à 95 p. 100).

Les troubles de l'expression orale et/ou écrite sont sévères la rendant incompréhensible ou absente avec conservation imitée ou nulle de la compréhension.

Exemples

- aphasie globale;
- déficits sensoriels spécifiques retentissant sur le langage écrit et/ou oral (surdité corticale, alexie pure) ;
- en cas d'aphasie sévère et globale le taux est de 95 p. 100

**Nomenclature des déficiences** - BO-EN A 1260 N°8 du 23.02.89

" Déficience de l'apprentissage du langage écrit ou parlé "

30. Déficience sévère de la communication

31. Troubles du langage écrit et oral

32. Déficience de l'apprentissage du langage écrit ou parlé

33./34. Déficience de la parole

38. Autres déficiences du langage et de la parole

39. Déficience du langage et de la parole (sans autre indication)

## Les causes éventuelles, la recherche

La description précise de cas familiaux a fait émettre l'hypothèse d'une théorie génétique dans les dysphasies de développement mais ces cas ne constituent qu'un faible pourcentage.

Des arguments existent plutôt en faveur de « marqueurs biologiques ». On parle alors d'un trouble de la spécialisation hémisphérique, peut être associé à des lésions malformatives microscopiques dans les aires du langage. Ces anomalies pourraient être de diverses origines : génétiques mais aussi accidentelles anténatales ...

### Pronostic ?

Il est difficile de faire un pronostic précoce concernant la rapidité et le degré des progrès que fera un enfant dysphasique et surtout si une accélération des progrès va se produire et à quel moment. Une bonne compréhension du langage, un jeu symbolique élaboré, un comportement actif de communication (même si les productions sont absentes ou incompréhensibles) sont des facteurs positifs.

L'enfant dysphasique a sans doute tendance à « construire » des stratégies à court terme, en utilisant les moyens de compensation mis à sa disposition par le bon niveau de ses capacités cognitives et sociales.

**Il a besoin que ses parents non seulement lui parlent mais soient capables d'introduire certaines modifications dans sa manière de communiquer.** Il semble assez évident que si un enfant a du mal à traiter de l'information complexe qui lui arrive à grande vitesse, il ne va pas obtenir les mêmes résultats s'il dispose de parents qui ont beaucoup de temps libre, l'observent et l'écoutent, lui

proposent de nombreuses situations d'échanges dans un contexte tranquille, que s'il se trouve la plupart du temps en face d'adultes stressés, dont le rythme de parole est étourdissant.

## Rééducation

**Une prise en charge précoce, le plus tôt possible est essentielle.**

Selon Monfort et Juárez, 1996, les programmes d'intervention doivent porter sur l'ensemble des constructions interactives qui se développent entre l'enfant et son entourage. **L'essentiel de l'aide doit porter sur les conditions d'apprentissage du langage dans les cadres naturels de son acquisition et pas seulement au niveau de séances spécialisées.** Le langage est le résultat d'une construction réciproque entre l'organisme de l'enfant et son entourage et c'est dans ce processus que l'intervention spécialisée doit s'insérer en essayant d'y introduire les modifications susceptibles de favoriser l'acquisition du langage malgré un handicap originel.

Dans tous les cas, **l'action thérapeutique doit se mettre en place le plus tôt possible et être adaptée au type de dysphasie détectée, à l'âge et aux intérêts de l'enfant.** Elle sera d'autant plus efficace qu'elle se fera dans une optique pluridisciplinaire qui permettra la prise en charge de tous les déficits qui peuvent être associés à la dysphasie.

**Il existe des outils rééducatifs spécifiques :**

- ∞ la méthode des jetons
- ∞ les pictogrammes
- ∞ Méthode Borel Maissonny
- ∞ les syllabes sémantisées
- ∞ le français signé
- ∞ le langage parlé complété LPC
- ∞ les synthèses vocales

### **La méthode des jetons**

Le principe est de symboliser par des jetons de couleur les mots, les notions catégorielles et les principales règles de fonctionnement de la langue. Son application sera adaptée en fonction du niveau de langage de l'enfant et de ses besoins. La méthode pourra être utilisée individuellement ou en groupe.

Le travail s'effectue sous deux formes :

- ∞ l'écriture en jetons d'une phrase présentée oralement pour travailler la mémoire verbale, la segmentation en mots et l'analyse grammaticale.
- ∞ l'évocation par l'enfant d'une phrase en rapport avec une série de jetons proposée.

### **Les pictogrammes**

Il existe un code commun, le CAP (Communiquer et Apprendre par Pictogrammes, Edition Erasme) même si certains pictogrammes sont personnalisés en fonction des intérêts des enfants et de leur niveau lexical. Il sert à la fois de support pédagogique en classe et de moyen de communication pour les enfants dont l'expression est très réduite.

La mémorisation du lexique et des structures syntaxiques est favorisée par ce support. Les pictogrammes sont un instrument d'amélioration de l'expression orale et un support visuel à l'évocation.

La lecture idéographique permet un accès direct au sens, chaque pictogramme représentant en effet un mot écrit. Le code de pictogrammes sert de transition avec la lecture alphabétique.

Le support pictographique peut permettre un accès plus rapide à la communication écrite et faciliter la compréhension de son utilité.

### **Borel Maissonny**

La méthode Borel-Maisonnny est une méthode d'apprentissage de la lecture. A l'origine, la méthode Borel-Maisonnny est un ensemble de gestes ayant pour but de faciliter l'entrée dans le langage. D'abord, utilisée auprès des enfants sourds, cette méthode est également reprise par des enseignants ordinaires qui sont en contact avec de jeunes enfants connaissant des difficultés d'expression.

La méthode Borel-Maisonnny utilise le canal visuel. Il s'agit de gestes symboliques utilisés au cours de l'apprentissage de la lecture. Il y a un geste par son et non par graphie.

Exemple : Il y a un geste pour le son O . Le même geste vaut pour les différentes graphies au, eau, os, ot, aut, aud, aux, ault, eaux.

Ces gestes permettent de fixer rapidement la mémoire des formes graphiques et l'abstraction qui doit en être faite relativement au son. Ils ne peuvent par conséquent être dissociés de l'apprentissage de la lecture.

### **Les syllabes sémantisées**

Lorsque l'enfant possède un stock suffisant de mots globaux, on travaille avec lui sur la segmentation des mots en syllabes. La première syllabe de chaque mot est isolée et rattachée à la représentation d'un mot référent (exemple /ba/ de ballon). Chaque fois que cela est possible, la syllabe elle-même est sémantisée avec le support d'un dessin (ex : le dessin du « pas » pour la syllabe /pa/).

### **Le français signé**

Les signes conventionnels du français signé sont utilisés comme point d'appui en tant que code visuel. Cette utilisation reste dépendante de la connaissance que peut en avoir l'entourage et s'avère difficile pour les enfants dyspraxiques.

### **Le Langage Parlé Complété**

Ce système de codage permet par le biais de configurations manuelles différentes associées à chaque syllabe oralisée de compléter tout ce que l'on articule.

### **Les synthèses vocales**

Elles permettent d'assurer un retour vocal du message émis à partir de la désignation d'un pictogramme ou d'un mot écrit et d'établir ainsi une correspondance systématique entre le mot global, sa représentation sémantique et son image sonore.

Des logiciels de traitement de textes sonorisés permettent aussi à l'enfant de bénéficier d'un feed-back auditif permanent de ses productions écrites, lettre à lettre, après chaque mot ou en fin de phrase.

Ainsi, l'utilisation de systèmes multiples de codage, individuellement ou en groupe, permet de pallier les difficultés de compréhension et d'expression des enfants.

L'enseignant pourra d'ailleurs utiliser dans sa pratique d'autres moyens tels que :

- ∅ la gestion mentale (diversité des évocations possibles)
- ∅ la méthode Tomatis (éducation de l'oreille)
- ∅ La planète des Alpha (Méthode phonologique par le jeu)

Mais beaucoup d'autres méthodes existent...

## 2) COMPORTEMENT ET SOCIALISATION

-L'utilisation des **gestes et mimiques**, ainsi que de **contacts physiques** chez les enfants dysphasiques est très fréquent, c'est un moyen pour eux de compenser leurs difficultés de communication orale, c'est un signe positif : cela montre bien leur envie de communiquer.

-On peut voir aussi un **retrait de l'enfant sur lui-même** mais qui ne correspond en rien à un trouble psychiatrique (KLEES & SZLIWOSKI, 1993).

En effet, les enfants dysphasiques présentent très souvent des **troubles du comportement secondaires aux difficultés de communication et d'adaptation sociale et/ou familiale**. Mais la dysphasie n'est pas la conséquence d'un trouble affectif - ou autres- mais peut entraîner des perturbations affectives - ou autres (BADAF, 1992).

**Leur langage ne suivant leur pensée** (il se développe moins bien que leur pensée), ces enfants seront dès lors opposants et agressifs (BILLARD, 1991b).

Il a été constaté que les troubles psychiatriques associés augmentent au cours de l'évolution de l'enfant : **les risques de débordement peuvent s'exprimer par le corps et par l'action d'agir sans que le langage puisse faire le lien entre l'état affectif du sujet et la réalité**. ces enfants pourront aussi présenter des défenses maniques (LUTH & FERRARI,1993).

**Leur niveau scolaire est le plus souvent limité** et force est d'admettre que beaucoup d'entre eux seront orientés vers un enseignement spécialisé puis des structures de travail protégés (type atelier protégé ou ESAT Etablissement et Service d'Aide par le Travail anciennement CAT).

**A long terme, les difficultés sociales et professionnelles persistent alors que les difficultés langagières sont plus ou moins rétablies**. Ils devront faire face à des problèmes affectifs et d'intégration sociale et professionnelle (FRANC, 1993).

### 3) PRISE EN CHARGE ET IMPLICATION DES PARENTS

La prise en charge inclut, bien entendu, la rééducation orthophonique. Celle - ci visera à favoriser la communication verbale et non verbale. Mais **c'est l'ensemble enfant - parent qui constituera l'objet de l'intervention** et non seulement l'enfant et son langage car la dysphasie est en fonction des difficultés de l'enfant et de la réponse parentale (MONFORT, 1996),

On pourra s'appuyer sur des **logiciels informatiques** pour favoriser une meilleure mémorisation, pour mobiliser l'attention, pour motiver l'enfant et à plus long terme donner un outil fonctionnel de communication et permettre une intégration scolaire / professionnelle et sociale (BOUTARD,1992).

De plus, **il faudra veiller au développement harmonieux de la personnalité** par une prise en charge en ergothérapie pour une adaptation écologique ou en psychothérapie pour vivre et accepter leur handicap.

Dans tous les cas, la prise en charge devra être **pluridisciplinaire et adaptée** et débiter le plus tôt possible.

L'enfant, avec l'aide de l'adulte, devra être confronté à des **situations de la vie courante**, ceci pour aboutir à une autonomie minimale (FRANC, 1993).

Pour terminer, j'insisterai sur le fait que les enfants dysphasiques **ont besoin de beaucoup de temps**, ils donnent l'impression de fonctionner très lentement et semblent percevoir les sons de notre langue comme nous percevons ceux d'une langue étrangère.

Enfin, on pourrait conclure sur citation de Paule AIMARD (1996) :

"Il n'y a pas une unique façon d'être dysphasique mais un noeud de difficultés propre à chaque enfant".

## 4) L'ENFANT DYSPHASIQUE A L'ECOLE

Constats et avancées d'après le Dr REVOL, service de neuro-psychiatrie de l'enfant, hôpital neurologique (centre référent du Langage), à Lyon.

### Constats :

L'importance grandissante des outils langagiers comme instruments d'apprentissage et surtout comme moyens d'évaluation des connaissances perturbe les premiers acquis scolaires d'un enfant atteint de dysphasie.

S'il existe des particularités en fonction des types de dysphasie, **l'enfant est gêné, dans tous les cas, dès la petite section de maternelle, par ses troubles de compréhension qui l'isolent, par ses troubles phonologiques qui risquent de susciter rejet et moqueries.** L'enfant est limité dans ses capacités d'expression, étant en permanence à la recherche de ses mots et de la structure de ses phrases, ce qui rend le discours peu informatif.

Les dysphasies phonologiques sont souvent améliorées par l'accès au langage écrit. Dans ce cas, l'enfant ne sera pas maintenu en maternelle et il débutera l'apprentissage de la lecture en préférant la méthode syllabique.

Dans le cas des dysphasies phonologico-syntaxiques, l'enfant éprouve d'emblée des difficultés de lecture, en particulier avec la combinatoire : on choisira alors une méthode plus globale.

L'entrée au collège confronte l'enfant dysphasique à de nouvelles difficultés : un mode de pensée souvent très « opératoire » entrave l'accès à l'imaginaire et à la conceptualisation ; il est gêné dans les épreuves écrites.

### Avancées :

Les classifications internationales reconnaissent l'existence des troubles du langage, intégrés dans les troubles des apprentissages et de la communication.

On assiste à la mise en place plus régulière de rencontres entre pédagogues, rééducateurs et médecins, au sein de convention d'intégration ou de projets d'accueil individualisés.

Enfin, on peut espérer une véritable prise de conscience des instances ministérielles, à la suite du rapport sur les dysphasies et dyslexies, commandé par le ministère de l'Education nationale à **Jean-Charles Ringard\***, inspecteur d'académie. Cet état des lieux propose un certain nombre de principes et d'objectifs susceptibles de favoriser l'intégration des enfants porteurs de troubles spécifiques du langage.

#### Des principes :

- ∅ principe de précaution
- ∅ principe de prévention
- ∅ principe de reconnaissance
- ∅ principe de droit à la scolarisation et à la prise en charge appropriée
- ∅ principe de partenariat

#### Des objectifs :

- ∅ prévenir et repérer en maternelle
- ∅ systématiser le dépistage précoce
- ∅ mieux diagnostiquer
- ∅ améliorer les prises en charge
- ∅ intensifier les formations pluridisciplinaires

---

\* Rapport Ringard, *A propos de l'enfant "dysphasique" l'enfant "dyslexique"*

Février 2000

[http://www.sante.gouv.fr/html/actu/36\\_dyslexie.htm](http://www.sante.gouv.fr/html/actu/36_dyslexie.htm)

- ∅ informer davantage
- ∅ renforcer le partenariat Santé-Education nationale

## Les accommodements pour l'étudiant dysphasique :

Conformément à ce qui sera accepté à l'Épreuve uniforme de français par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les accommodements prescrits dans le rapport d'évaluation d'un orthophoniste, spécialiste de la dysphasie ou d'un médecin ont pour but de pallier aux dysfonctionnements pouvant affecter l'acquisition, l'organisation, la rétention, la compréhension ou le traitement de l'information verbale ou non verbale.

Des accommodements peuvent donc être dispensés aux étudiants présentant ce trouble.

Les services et accommodements peuvent être mis en place dès la réception du rapport d'évaluation ou certificat médical de l'étudiant, après l'étude de ses besoins.

Ainsi, il est possible d'offrir :

- ∅ Lettre explicative aux professeurs;
- ∅ Prise de notes;
- ∅ Temps supplémentaire aux examens;
- ∅ Local adapté;
- ∅ Horaire adapté;
- ∅ Ordinateur et logiciels de correction et de conceptualisation (Antidote, WordQ, Read Please, Natural Dragon Dictate, Inspiration);
- ∅ Lecture sur cassettes de livres;
- ∅ Productions sonores sur MP3;
- ∅ Préparation à l'Épreuve uniforme de français;
- ∅ Accès à une ressource pour souligner les erreurs;
- ∅ Notes de cours à l'avance;
- ∅ Lecture des écrits;
- ∅ Soutien pédagogique adapté (aide aux devoirs, supervision des travaux...);
- ∅ Encadrement éducatif (méthodes de travail, organisation, planification...);
- ∅ Adaptations d'évaluations;
- ∅ Dictionnaire électronique;
- ∅ Enregistreuse numérique;
- ∅ Agenda électronique.

## Avenir des enfants dysphasiques : des classes adaptées ?

### La dysphasie est encore souvent méconnue.

En dehors des enfants pris en charge dans les CLIS Dysphasie et bénéficiant d'un SESSAD TSL (Trouble Sévère du Langage), quelques uns poursuivent leur scolarité au sein d'une classe ordinaire, souvent accompagnés d'une AVS, tandis que les autres sont en CLIS 1 (troubles importants des fonctions cognitives) ou UPI et SEGPA, une minorité se retrouve en IME ou font l'école à la maison.

Le besoin de classes spécifiques supplémentaires est sans conteste là, car encore trop d'enfants dysphasiques peinent à trouver l'accueil efficient dont ils ont besoin...

### Puy-de-Dôme

#### CLIS Dysphasie

Ecole Jean-Jaurès

Rue A. Mallet

63000 CLERMONT-FERRAND

☎ 04 73 26 60 02

Institutrice: Elodie Bouloc

(Karine Desplanques : remplaçante)

IDJS Les Gravouses "déficience Auditive" (Institut Départemental de Jeunes Sourds

4 rue Barante 63100 Clermont-Ferrand  
☎ 04 73 31 70 80  
✉ accueil.gravouses@ac-clermont.fr  
(<http://www.jeune-sourd-63.com/index.php4>)

SESSAD Trouble Spécifique du Langage (TSL)

Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (lieux de vie de l'enfant) qui assure un soutien à l'intégration scolaire ou à l'acquisition de l'autonomie aux enfants et adolescents de 6 à 20

SSEFIS (Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à l'Intégration Sociale)

Lieu de soin pour enfants de moins de 6 ans, ayant un trouble sévère du langage

UETS (Unité D'Enseignement Trouble Sévère du Langage - Classe)

Classe TSL Accueillant 6 enfants de 5 à 8 ans inclus (avec tout le dispositif de rééducation sur place)

## Haute-Loire

CLIS Troubles Spécifiques du Langage (TSL)

Ecole Marcel Pagnol  
8 rue André Laplace  
43000 Le Puy  
☎ 04 71 05 37 30 (04 71 05 37 34)  
✉ ec43.pub.lepuyenvelay.marcelpagnol.elem@ac-clermont.fr  
Instituteur: M. Chamakh

## Allier

Projet SESSAD Troubles Sévère du Langage  
PEEP [http://www.lespep.org/ewb\\_pages/1/la-federation.php](http://www.lespep.org/ewb_pages/1/la-federation.php)

## Cantal

IESHA - Institut d'Éducation Sensorielle pour Handicaps Auditifs (Association Les PEP)

Rue de Planeze  
Groupe Scolaire Les Alouettes  
15000 AURILLAC  
☎ 04.71.48.90.55  
✉ iesha@wanadoo.fr

L'établissement reçoit les jeunes handicapés auditifs et ceux atteints de troubles complexes du langage.

Pour plus d'information, vous pouvez également contacter le CREAHI Auvergne : <http://www.creahi-auvergne.org/> qui met à disposition du publique un annuaire régionale d'éducation spéciale, action sociale et médico-sociale.

## Conseils de prise en charge en classe ordinaire

Pour minimiser ou compenser les troubles langagiers, il faudra s'appuyer sur les forces de l'enfant : le désir de communiquer et le sens aigu de l'observation.

Il faut avant tout préserver la volonté de communiquer pour éviter que l'enfant se renferme sur lui-même.



## **Développer toutes les compétences requises pour favoriser son évolution personnelle et sociale :**

- ∅ favoriser les activités de groupe : sport, théâtre, activités culturelles, artistiques.
- ∅ valoriser l'enfant dans ses réussites.

Pour l'enfant dysphasique, la création est un vecteur important dans l'estime de soi.

Le travail d'expression corporelle, basé sur le mime et l'écoute musicale, permet à l'enfant de découvrir le plaisir de jouer avec son corps en dehors de toute notion de performance ou de compétition.

Parallèlement à ce travail d'expression, on peut proposer des exercices de rythme ainsi que des exercices mettant en jeu la chronologie, l'orientation dans l'espace et la connaissance du schéma corporel.

L'activité théâtrale permet d'expérimenter des situations de communication par l'intermédiaire de jeux de rôle, sans craindre le regard de l'autre.

La voix est le premier instrument d'expression de la sensibilité et de la personnalité. L'oreille fonctionne en permanence en interaction totale avec elle. L'écoute est indispensable à la constitution de l'imaginaire sonore personnel. Elle permet de faire naître et vivre des images mentales à partir de sources et matériaux sonores. Ces images s'associent aux autres images sensorielles.

- ∅ De nombreux jeux vocaux utilisent la langue comme matériaux pour des recherches vocales portant sur le rythme, l'intonation, la prosodie, l'articulation.
- ∅ L'activité musicale sollicite la mémoire auditive, les différentes formes d'attention.

## **Développer des attitudes favorisant la communication,**

- ∅ choisir un thème qui suscite son intérêt
- ∅ proposer des situations ludiques
- ∅ capter l'attention de l'enfant en le nommant ou en le touchant
- ∅ s'assurer d'un contact visuel au moment d'une consigne ou d'une explication au groupe
- ∅ adapter la complexité du langage (forme et contenu)
- ∅ s'assurer que le vocabulaire employé est connu
- ∅ parler lentement en utilisant peu de mots à la fois et en articulant bien
- ∅ parler distinctement, de face
- ∅ ne pas lui demander de répéter de façon correcte mais lui redire correctement ce qu'il a mal exprimé
- ∅ demander de reformuler ce qui a été dit lorsque cela ne le met pas en difficulté
- ∅ lui laisser le temps de trouver ses mots
- ∅ mettre de l'intonation dans la voix
- ∅ associer les messages à des objets, des actions, des événements précis
- ∅ accompagner les messages de compléments visuels (signes, gestes, mimiques, illustrations, mots écrits ...)
- ∅ éviter cependant une trop forte stimulation auditive, visuelle et verbale
- ∅ prendre appui sur le concret et accompagner les explications de démonstrations
- ∅ illustrer les rituels et règles de vie à l'aide de pictogrammes
- ∅ fournir le plan d'une séance
- ∅ enregistrer sur cassettes audio certaines présentations
- ∅ créer une liste de définitions ou d'expressions dont la signification n'est pas familière

Conseils simples qui pourraient d'ailleurs s'apparenter à des recommandations pour tout adulte en relation d'aide avec un enfant et qui rappelle l'étayage préconisé pour toute situation langagière – terme employé à plusieurs reprises dans les textes officiels.

« Le rôle de l'adulte consiste à exiger l'explicitation nécessaire, à s'étonner lorsque la compréhension n'est pas possible, à relancer l'effort de l'enfant ou des enfants, à reformuler dans un langage plus approprié les essais qui ne parviennent pas à trouver leur forme adéquate ».

## 5) CONCLUSION

### Le langage au cœur des apprentissages

La réflexion pourrait se poursuivre en sélectionnant encore dans le projet des nouveaux programmes ce qui justifie l'intérêt porté aujourd'hui au langage.

« Dans la découverte et l'appropriation active du langage oral se développent des compétences décisives pour tous les apprentissages : pouvoir de comprendre la parole de l'autre et d'être compris, de se construire et de se protéger, d'agir dans le monde physique et humain, d'explorer les univers imaginaires »...

C'est en se centrant sur les difficultés d'apprentissage de ces enfants qu'on peut être amené à se questionner sur nos pratiques ordinaires. C'est en accueillant un enfant différent dans une classe qu'on peut éduquer les autres enfants à la différence.

### Mais à quoi bon tous ces mots pour expliquer tant de maux ?

Connaissez-vous « la belle lisse poire du prince de Motordu » de Pef ?

Le prince de Motordu mène la belle vie mais il n'a jamais réussi à parler comme tout le monde. Dans sa bouche, un château devient un chapeau, un drapeau se transforme en crapaud. Or, un jour, il rencontre la princesse Dézécolle, et le prince va devoir très vite retourner en classe pour y retrouver le beau langage ...mais l'histoire se termine par un mariage et par le projet d'avoir plein de petits glaçons et de petites billes qui, à leur tour, se mettront à tordre les mots pour inventer une nouvelle langue !

|  |
|--|
| <p><b>AAD France :</b><br/>(Membre de la FFdys, ancienne FLA)<br/>1bis Chemin du Buisson Guérin 78750 Mareil Marly<br/>Tél et Fax : 01 34 51 28 26 (du lundi au jeudi de 9h à 12h)</p> |
|--|

## 6) Journée Nationale des Troubles du Langage et des apprentissages

Le vocabulaire “troubles spécifiques du langage et des apprentissages ” regroupe non seulement les dys (dyslexiques, dysphasiques, dyspraxiques, dysorthographiques, dysgraphiques, dyscalculiques...) mais aussi les troubles spécifiques de l’attention. Ces troubles entraînent chez l’enfant des problèmes d’accès aux apprentissages, mais les adultes conservent souvent des difficultés persistantes dans certains actes de la vie quotidienne ou professionnelle.

On parle de “troubles spécifiques ” parce qu’il s’agit de troubles qui touchent un secteur isolé du fonctionnement mental, les autres secteurs étant intacts. On ne peut les expliquer ni par une déficience intellectuelle, ni par un problème psycho pathologique, un trouble sensoriel ou une désinsertion socioculturelle.

### **Mieux connaître les troubles dys**

Dyslexiques, dysphasiques, dyspraxiques, les dys sont aujourd’hui de plus en plus reconnus avec leurs spécificités. Mais, malgré ces indéniables progrès, beaucoup reste à faire pour mieux repérer et diagnostiquer les enfants qui présentent des troubles du langage et des apprentissages.

### **Mieux accompagner les personnes dys**

Enfants ou adultes, les personnes concernées par ces troubles cognitifs ont besoin d’accompagnements spécifiques dans leur scolarité, leur vie sociale, et leur parcours professionnel.

## Tous les 10 octobres (10/10)

[www.journee-des-dys.info](http://www.journee-des-dys.info)

### **En association avec :**

- ☞ La fédération APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés)
- ☞ La Fédération Française des Dys (FFDys)

### **Une journée des Dys : pourquoi faire ?**

- ☞ Pour un repérage et un diagnostic précoces partout en France
- ☞ Pour un accompagnement, une prise en charge réellement adaptés
- ☞ Pour une meilleure connaissance des troubles dys

Action (colloque, manifestations, presse...) chaque année au National (sur Paris) et en région organisée par les antennes AAD en partenariat avec d’autres associations (APEDYS, DMF...)

### **Avec le soutien du :**

Président du Parlement européen

### **Sous le haut patronage du :**

Vice-Président de la Commission Européenne

les Ministres de la République Française en charge de la Présidence du Conseil de l’Union européenne

Ministre de l’Education nationale

Ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche

Ministre de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

Secrétaire d’état chargée de la famille et de la Solidarité

Délégué interministériel aux Personnes Handicapées

Secrétaire d’Etat chargé de l’Emploi

## 7) LES AUTRES DYS

### Les autres "DYS"

Le préfixe "DYS" désigne les difficultés de mise en place et de fonctionnement :

"Dysphasie" s'applique au langage.

"Dyslexie" s'applique à la lecture.

"Dysgraphie" s'applique à l'écriture et au dessin.

"Dyspraxie" s'applique au geste.

"Dyscalculie" s'applique au calcul.

"Dysorthographe" s'applique à l'orthographe.

### Dyspraxie-----

Il s'agit d'un trouble spécifique des apprentissages se caractérisant par un trouble de l'organisation du geste. C'est un dysfonctionnement de la coordination et de la planification des gestes (difficultés à programmer et à automatiser la coordination des gestes volontaires).

### La dyspraxie s'accompagne de difficultés :

- de coordination des muscles et articulations
- du contrôle de la posture
- de la force et direction des mouvements
- d'écriture et de lecture
- de la structuration spatiale
- de rapidité (lenteur)
- de fatigabilité
- de concentration
- émotionnelles (anxiété, repli sur soi, agitation....)

### Dyslexie-----

Il s'agit d'un trouble d'apprentissage spécifique, durable, du langage écrit dont l'origine est neurobiologique.

C'est un déficit de la conscience phonologique qui se manifeste par une difficulté à manipuler les sons qui composent les mots.

### La dyslexie s'accompagne de difficultés :

- de mémorisation à court et à long terme
- de discrimination auditive et visuelle
- d'analyse et de mémoire séquentielle (aller dans l'ordre)
- d'acquisition des automatismes de la langue écrite
- d'orientation dans le temps et dans l'espace
- d'attention

## 8) Association Avenir Dysphasie Auvergne

(Dept. 03,15, 43, 63)

### Relais Troubles du Langage sur le Puy de Dôme

#### Coordonnées

Appt. 652, Bat. 6,  
22 rue de Nohanent,  
63100 Clermont-Ferrand  
✉: [avenirdysphasieauvergne@wanadoo.fr](mailto:avenirdysphasieauvergne@wanadoo.fr)

#### **Nos réunions ont lieu au:**

Salle Camille & Edmond Leclanché  
rue de Champratel, 63100 Clermont-Fd

#### Contacts

**Présidente** : Mme Cohade

Tél. : 06.61.18.82.47

**Trésorier** : M. Brossard

Tel. : 06.33.17.91.94

*M. André Castro (fondateur de l'association)*

Tél. : 06.70.35.47.25

**Liste de discussion** : <http://fr.groups.yahoo.com/group/dysphasie/>

**Facebook**: <http://www.facebook.com/home.php?#!/profile.php?id=100001583104166>

## 8) BIBLIOGRAPHIE EN CONSTRUCTION

### Livres adultes

- MJ. Adams, BR. Foorman, I. Lundberg, T. Beeler : *Conscience phonologique* Montréal Chenelière-Mc Graw-Hill 2000 (Distrib. France : Edition Accès)
- C. Chevrier-Muller. J. Narbonna : *Le langage de l'enfant : aspects normaux et pathologiques* Paris Masson 1996
- M. Bernardi : *Dysphasie, organisation narcissique et soi verbal* Psychiatrie de l'enfant XLII, I, 1999 p173-210
- G. Dansette, APEDYS France, M.Plaza ; *Dyslexie* Paris J. Lyon 2003
- DSM 4 : *Manuel diagnostic et statistique des troubles mentaux* Paris Masson 1996
- G.De Weck, MC.Rosat : *Troubles aphasiques* Paris Masson 2003
- F. Estienne :
  - o *L'écriture en chantier* Paris Masson 2000
  - o *Exercices de manipulation du langage oral et écrit pour les dyslexiques et les dysorthographiques* Paris Masson 2001
  - o *Utilisation du conte et de la métaphore* Paris Masson 2001
  - o *La rééducation du langage chez l'enfant : savoir, faire, dire, être* Paris Masson 2002
  - o *Orthographe, pédagogie et orthophonie* Paris Masson 2002
  - o *185 exercices pour dyslexiques et dysorthographiques* Paris Masson 2003
- PP. Gagné, L. Ainsley, D. Noreau : *Etre attentif, une question de gestion* Montréal Chenelière-MC Graw-Hill 2001 (Distrib. France : Edition Accès)
- C. L. Gérard : *L'enfant dysphasique* Bruxelles De Boeck Université 1993
- R. Goigoux : *Les élèves en grande difficulté de lecture et les enseignements adaptés* Suresnes Editions du CNEFEI. Collection Etudes 2001
- JE. Combert, P. Colet, S. Valdois, R. Goigoux, P. Mousty, M. Fatel : *Enseigner la lecture au cycle 2* Paris Nathan Pédagogie 2000
- M. Habib : *Dyslexie : le cerveau singulier* Marseille Solal Editeur 1997
- O. Houdé, B. Mazoyer, N. Tzourio-Mazoyer : *Cerveau et psychologie* Paris PUF 2002
- M. Kail, M. Fayol : *Les sciences cognitives et l'école* Paris PUF 2003
- F. Lussier, J. Flessas : *Neuropsychologie de l'enfant. Troubles développementaux et de l'apprentissage* Paris Dunod 2000
- M. Monfort, A. Juarez Sanchez : *L'intervention dans les troubles graves de l'acquisition du langage et les dysphasies développementales. Une proposition de modèle interactif.* Isbergues Ortho Edition 1996

Observatoire National de la lecture : *Apprendre à lire* Paris Odile Jacob 1998

- C. Pech-Georgel, F. George : *Approches et remédiations des dysphasies et dyslexies* Marseille Solal Editeur 2002

- R. Sauvageot, J. Métellus : *Vive la dyslexie* Paris NII 2002  
J. Thomas, G. Willems : *Troubles de l'attention, impulsivité et hyperactivité chez l'enfant : approche neurocognitive* Paris Masson 2001  
H- Van. Hout, C. Meljac : *Troubles du calcul et dyscalculies chez l'enfant* Paris Masson 2001  
P. Zesiger : *Ecrire : approches cognitives, neuropsychologique et développementale* Paris PUF 1995

## Livres enfants

EN CONSTRUCTION

J'ai attrapé la dyslexie  
Le petit garçon qui aimé les mots  
Les premiers pas de James sur terre  
Les 4 belles lisses poires du prince de motordu  
Le mangeur de mots  
Mademoiselle tout à l'envers  
Herman  
Vincent et les pommes

## Revues

- ANAF :
  - o *Langage oral et dysphasie de développement* N°61 Février 2001
  - o *Dyslexie(s) – textes fondamentaux* N° Spécial 62-63 2001
  - o *Dépistage des troubles de l'apprentissage scolaire : tests, bilans, batteries ; intérêts et limites* N° 66 Mars 2002
  - o M. Jacquier-Roux : *Dyslexie : prise en compte au collège* N° 74-75 Décembre 2003 P237-247
  - o *Répondre aux élèves présentant des troubles spécifiques du langage écrit* N° 80 Décembre 2004
  - o *Dysphasies : aspects scientifiques, pédagogiques et vie quotidienne* N°76-77 Mars 2004
  - o S.Bris, CL.Gérard, JL.Adrien : *Développement de la « théorie de l'esprit » et de la conversation chez l'enfant dysphasique* N°52-99, P42-58
  
- CTNERHI Publication :
  - o *Guide-Barème pour l'évaluation des déficiences et incapacités des personnes handicapées* Paris 1994
  - o *Handicap-revue de sciences humaines et sociales : La classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé* N° 94-95 Avril-Septembre 2002
  
- Rééducation orthophonique :
  - o *La conscience phonologique* N°197 Mars 1999
  - o *L'orthographe* N° 200 Décembre 1999
  - o *L'accompagnement familial* N° 203 Septembre 2000
  - o *Repérage et dépistage des troubles du langage* N°204 Décembre 2000



o *L'orthophonie dans les troubles spécifiques du développement du langage oral chez l'enfant de 3 à 6 ans* ANAES Mai 2001 N°209 Mars 2002

## CDRom

- P.Couteret : *Les troubles spécifiques du langage oral et écrit* CNEFEI-CRDP, Suresnes-Lille 2005

- E. Paulesu, JF.Démonet, F.Fazio, E.MC Crory, V.Chamoine, N. Brunswick, F.Cappa, G.Cossu, M.Habib, CD.Frith, U.Frith : *Dyslexia : cultural diversity and biological unity Science* Vol 291 Mars 2001 p 2165-2167

- Echcne, R. Chéminal : *Les anomalies du développement du langage parlé chez l'enfant* Annales de Pédiatrie Vol 44, N° 1 p 31-37 Paris 1997

## Sites

EN CONSTRUCTION

<http://scolaritepartenariat.chez-alice.fr>

**AVENIR DYSPHASIE** : association de parents. Le site fournit de la documentation sur la dysphasie et des liens avec les antennes régionales. Soutient quelques projets d'ouverture de classes spécialisées.

1 bis chemin du Buisson Guérin - 78750 Mareil Marly  
mél :

**APEDYS-FRANCE** - Fédération des associations de parents d'enfants dyslexiques

Présidence : 88, rue Charles le Bon - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél. : 0820 207 507 - Fax : 03 20 05 18 75 Mél :

Secrétariat : 26, rue du Val d'Aran, 31170 Mél :

La Fédération se propose de permettre aux Associations-Membres de se concerter et de s'entraider pour mener des actions coordonnées et définir en commun des missions permanentes ou ponctuelles dans le cadre des objectifs fixés dans leurs statuts tout en respectant la pleine autonomie de chacune.

**APEDA** - Association de Parents et de Professionnels pour Enfants et Adultes en Difficulté d'Apprentissage.

Association de parents bénévoles qui consacrent leur temps libre à l'amélioration de la vie des dyslexiques et en particulier de leur vie scolaire puis professionnelle.

Siège social : 12 rue Baragué 78390 BOIS D'ARCY Tél. : 06 61 00 61 66

Secrétariat : 6 allée Antoine Lemaistre 78460 CHEVREUSE

Mél :

**MOTSAMOTS** : site communautaire de parents d'enfants dyslexiques, dys... Un site en cours de renouvellement.

Un sommaire très riche, des documents tout azimut et la libre expression des parents vis à vis de l'école, des psychologues, de la CDES, etc. Couplé avec la liste de diffusion dysphasie

**CORIDYS** est une association de professionnels

le laboratoire **COGNI-SCIENCES** de Grenoble et les travaux du Dr Zorman, qui propose des réponses d'ordre pédagogique aux difficultés des enfants et des jeunes dans le domaine du langage écrit et oral.

Le site d'Eric Hurtrez. Eric Hurtrez, aujourd'hui enseignant en UPI TSL, nous avait donné son témoignage sur la qu'il avait en charge. Il a ouvert son propre site, dans lequel il donne des informations générales sur les troubles du langage mais en collant de très près à son expérience professionnelle. C'est ce qui fait son originalité et son intérêt.

Site de **TRUSTD**, association de parents d'enfants souffrant de troubles complexes de l'apprentissage du langage

écrit et/ou oral (Dyslexie - dysphasie - etc...),travaillant en partenariat avec l'association CORIDYS.  
Siege Social : Maison des Associations, 28, rue Gambon, 18000 Bourges  
Centre de Ressource Documentaire : Enclos des Jacobins, 18000 Bourges, tel/fax: 02.48.65.90.24  
mél : ou  
Présidente : Mme Agnés Catherine JOLY

**ORTHOMALIN** : le portail des orthophonistes malins - site d'échange libre et gratuit permettant à tout orthophoniste/logopède de faire partager ses ressources et informations personnelles.

**DYSPHASIE.CH** - Le réseau suisse pour la dysphasie  
Case postale 419 - 2022 Bevaix - Suisse  
CCP 17-392729-1  
ou Fax 032 846 27 67

/  
Le site de la maman d'un enfant dysphasique, qui a choisi finalement la scolarisation à domicile

le site du Dr Philippe MICHEL rassemble des informations sur la dysphasie. Il est accompagné d'un forum.

Une présentation intéressante de la dysphasie et de l'enfant dysphasique à l'école, en lien avec l'Institut Jean Lonjaret de Villeneuve d'Azergues (69

L'antenne lyonnaise d'AAD a publié d'utiles documents sur **l'accompagnement scolaire** des enfants dysphasiques.

Cherchez dans la rubrique : documentations sur la dysphasie > divers > "Accompagner les troubles du langage : la dysphasie"-

L'**AQEA** est une association québécoise qui fait un important travail de mobilisation et d'aide pour les familles et les enfants souffrant de dysphasie.

Un point de vue psychanalytique sur les troubles du langage

Le site de la **FOF** (Fédération des Orthophonistes de France) 206 rue Caponière BP 6157 - 14065 CAEN cedex 4  
- Tél. : 02 31 86 27 33 - F.O.F@wanadoo.fr

Le site de la **FNO** (Fédération Nationale des Orthophonistes)